



VOILE QUÉBEC®

La référence de la voile au Québec

IMPORTANT concernant le niveau d'autonomie attendu des candidats

Le rôle d'animateur ou d'instructeur que vous allez jouer une fois formé implique beaucoup de responsabilités quant au bien-être et à la sécurité des jeunes que vous allez encadrer, à l'équipement que vous aurez à utiliser et à la réputation de l'école que vous allez représenter. Ce sera encore plus vrai qu'à l'habitude dans ce contexte de pandémie.

À ce titre, vos futurs employeurs sont en droit de s'attendre à ce que vous soyez autonomes et responsables. Dans ce contexte, nous considérons comme partie intégrante et importante de votre développement professionnel que vous fassiez vous-même vos démarches d'inscription et les suivis qui en découlent.

Vos parents veulent bien faire quand ils font ces démarches pour vous, mais ce faisant ils ont parfois des questions d'ordre technique dont nous savons que vous connaissez les réponses et ne vous rendent pas service à long terme. Si vous ne les connaissez pas, sentez-vous à l'aise de les poser à notre équipe, car cela fait partie de votre processus normal de développement professionnel.

Nos stages et tous les cours préalables sont développés pour vous préparer à devenir un animateur ou un instructeur professionnel. Nous sommes très heureux que vous ayez choisi ce parcours et ferons tout pour que vous soyez bien préparé à relever vos défis le moment venu.